

22 avril 1988 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Réponse de M. François Mitterrand, Président de la République et candidat à l'élection présidentielle de 1988, au questionnaire de "L'Express" le 22 avril 1988, sur les institutions, la politique salariale et fiscale, l'audiovisuel.

QUESTION.- Mai 1968 : Vingt ans après,

- Estimez-vous que les événements de mai 1968 ont été, ou non, bénéfiques pour la France ?

- François MITTERRAND.- Je me souviens de ces défilés où les étudiants scandaient : "Mendès si, Mitterrand no." C'était rigolo et le triomphe de l'ignorance (...). La plupart des mouvements de 1968 se sont perdus dans une incroyable logomachie simili-marxiste à laquelle on ne comprenait rien. Je crois avoir échappé à la contagion. Jack Lang est fils de Mai 68, et tant mieux ! Je m'entends très bien avec lui ("Globe", mars 1986).\

QUESTION.- Cohabitation : Quelles leçons avez-vous tirées de la cohabitation pour l'avenir de nos institutions ?

- François MITTERRAND.- Je préfère l'expression coexistence institutionnelle, parce qu'elle souligne que la situation ainsi créée n'a pas résulté de ma volonté personnelle, mais du seul souci que j'avais de respecter la Constitution, c'est-à-dire la loi commune. La trace qu'elle laissera sera profonde. Chacun des pouvoirs sait désormais qu'il existe et voudra exercer sa pleine compétence, y compris lorsque majorité parlementaire et majorité présidentielle coïncideront de nouveau ("Pouvoirs", avril 1988).\

QUESTION.- Racisme : Que peut faire un président de la République pour faire reculer le racisme et la xénophobie ?

- François MITTERRAND.- Il y a une réalité raciste en France. Elle n'est pas dominante. Elle touche tout de même une fraction de la population. On peut incriminer ce que l'on voudra, mais c'est souvent l'ignorance (...), les difficultés de la vie quotidienne (qui l'expliquent). A partir de là, le devoir de tous ceux qui peuvent conduire l'opinion, ceux qui dirigent des Eglises, des sociétés de pensée, des sociétés philosophiques (...) et les partis politiques est de veiller à ne pas mettre de l'huile sur le feu, à ne pas aggraver cette propension naturelle à attribuer toujours à d'autres la cause de ses propres difficultés. Le premier devoir des politiques, et des autres, c'est non seulement de ne pas faciliter cette propension d'un certain nombre de nos compatriotes, mais aussi, en renversant la vapeur, de leur dire (à nos compatriotes), de leur apprendre, de leur expliquer que c'est une erreur fondamentale (TF1, 17 septembre 1987).\

QUESTION.- Télévision : Deux chaînes de télévision publiques, quatre chaînes privées, est-ce un bon équilibre pour assurer tout à la fois une information pluraliste et la qualité des programmes ?

- François MITTERRAND.- La séparation des pouvoirs dans le domaine de l'information est un droit nécessaire à construire (Strasbourg, 30 septembre 1987). La différence est grande entre autoriser les télévisions et les radios privées, et privatiser les radios et les télévisions publiques. La coexistence des deux systèmes, public et privé, permet de mieux sauvegarder des notions essentielles comme la concurrence, l'invention, la création, mais aussi, grâce à la présence d'un secteur public, le maintien de la qualité ("Le Point", 21 septembre 1987).\

QUESTION.- Secteur public : Quelles mesures préconisez-vous pour limiter l'influence du pouvoir politique sur l'administration et le secteur public ?

- François MITTERRAND.- Je veux que la France soit unie, et elle ne le sera pas si elle est prise en main par des esprits intolérants, par des partis qui veulent tout, par des clans ou par des bandes (Déclaration de candidature, 22 mars 1988). J'aimerais que fût introduit dans notre Constitution, au même titre que le Conseil supérieur de la magistrature et que le Conseil constitutionnel, et au même rang que les autres pouvoirs, l'organisme dont notre démocratie a grand besoin pour assurer le pluralisme, la transparence et la cohésion de notre système audiovisuel (Lettre à tous les Français, 7 avril 1988).\

QUESTION.- Salaires : La politique de rigueur salariale a permis à la France de retrouver le chemin de la compétitivité. Estimez-vous possible la poursuite de cette politique sans porter atteinte au pouvoir d'achat ?

- François MITTERRAND.- Il ne faut pas associer pertes d'emplois et modernisation, même si les apparences sont là. Il faut que vous compreniez que ce sont les entreprises qui avancent qui assurent la prospérité et l'emploi. On ne peut pas toujours demander des sacrifices aux mêmes... Il faut savoir, après avoir demandé un effort, répondre par un meilleur partage du revenu national (Montceau-les-Mines, décembre 1987).\

QUESTION.- Impôts : Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne se sont engagés avec succès dans une politique de diminution des taux supérieurs de l'impôt sur le revenu. La France, qui a fait peu dans ce domaine, doit-elle aller beaucoup plus loin ?

- François MITTERRAND.- Pour l'impôt sur le revenu, mieux vaut, me semble-t-il, rester au point où nous en sommes. Ne brassons pas toujours la même eau. Sachez que la baisse que d'autres vous promettent ne concernerait que 1 % d'entre vous, ceux disposant de revenus très élevés (Lettre à tous les Français, 7 avril 1988).\

QUESTION.- Défense : Dans le domaine de la défense, des gestes, souvent plus symboliques que concrets, ont été faits pour témoigner de la solidarité de la France avec la République fédérale d'Allemagne. Peut-on et doit-on aller plus loin dans cette direction ?

- François MITTERRAND.- Nous en sommes, aujourd'hui, à ce que l'on pourrait appeler le temps de la négociation. Comment harmoniser les analyses dans le domaine de la sécurité : recherche, armement, organisation et emploi des unités mixtes... Il faut qu'il y ait, à la tête de tout cela, un échelon responsable. Nous voulons la négociation, et elle doit s'organiser. Laissons aux deux partenaires le soin de faire prévaloir leurs vues au cours de cette conversation-négociation (Ingolstadt (RFA), 25 septembre 1987).\

QUESTION.- URSS : Quel jugement portez-vous sur l'évolution actuelle de l'Union soviétique ?

- François MITTERRAND.- La manière dont agit M. Gorbatchev, son ouverture sur le monde extérieur et sa volonté de débloquer le système en place sont l'expression opportune du besoin qu'éprouve toute société de s'adapter aux conditions nouvelles d'existence, lesquelles changent vite aujourd'hui, entraînant une évolution des esprits, une autre façon de considérer les relations humaines. J'ignore à quel point les réformes de la perestroïka ont déjà changé les modes de vie en Union soviétique, mais elles ont engagé un processus que je crois irréversible, en dépit d'inévitables soubresauts (Les "Izvestia", décembre 1987).\

QUESTION.- Destin : La France est-elle, à votre avis, une grande puissance ?

- François MITTERRAND.- La France a les moyens de surmonter les difficultés dans lesquelles elle se trouve. Le monde s'est rétréci. Tous les peuples éclatent. Les frontières sautent. Ceux qui veulent à tout prix les fermer seront obligés de céder au mouvement du monde moderne. Il faut que les Français s'appêtent à entrer de plain-pied dans cette époque (Cahors, 22 juin 1987). Il n'y a pas de fatalité qui nous soit hostile. Notre destin est entre nos mains et la France n'a aucune raison de s'abandonner à la fatalité des périls. Tout dépend de nous (Lisieux, 23 juin 1987).\